

### AVANT DE VOUS RENDRE **À L'EXAMEN**

Il est recommandé de bien se laver la peau à l'endroit de l'articulation avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

### POUR **L'EXAMEN**

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement. Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

### APRÈS **L'EXAMEN**

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement).

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologue en téléphonant au 05 57 52 91 30

**Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.**

Madame, Monsieur .....

a personnellement rempli cette fiche le .....

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :

### VOUS ALLEZ AVOIR UNE **ARTHROGRAPHIE**

**Madame, Monsieur,**

Votre médecin vous a prescrit un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen qui doit répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

### LE SCANNER ET LA RADIOGRAPHIE **UTILISENT DES RAYONS X**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

### L'IRM ET L'ÉCHOGRAPHIE **N'UTILISENT PAS DE RAYONS X**

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

